

Aventicensia. III, Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **5 (1903-1904)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aventicensia.

III ¹⁾.

Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs ²⁾.

La date du 10 novembre 1899 restera comme l'une des plus heureuses au point de vue des trouvailles de l'époque romaine faites en Suisse et spécialement dans le territoire aventicien. Ce n'est pas que l'objet découvert ce jour-là soit apparu comme un de ces témoins qui éclairent tout-à-coup une question dès longtemps débattue entre archéologues; ce n'est pas non plus que, fait de matière précieuse, il puisse attirer d'une façon spéciale l'attention du grand public, ou que son importance, au point de vue de l'art, doive le faire classer parmi les meilleurs modèles. Il ne s'agit, en effet, que d'un objet peu volumineux, d'un couteau; mais, quel couteau! dirions-nous, si une telle exclamation ne pouvait paraître déplacée dans une revue savante.

* * *

Le vaste espace dominé, d'un côté par les ruines du théâtre, de l'autre par le Cigognier, et où l'on s'est accoutumé à reconnaître l'emplacement du forum antique ³⁾, réserve plus d'une surprise à ceux qui seront appelés à y entreprendre des fouilles méthodiques. Pour le moment, on en est réduit à des conjectures au sujet des importantes substructions reconnues; le Cigognier n'a pas révélé son secret et tout est encore à étudier dans cette partie du vieil Aventicum, comme, du reste, dans les autres. Il faut se contenter des trouvailles fortuites; il faut surtout surveiller de près les travaux des paysans qui cherchent, par la destruction des murailles souterraines, soit à améliorer leurs terres, soit à se procurer des matériaux de construction.

Procédant à cette double opération, M. Favre, propriétaire de pièces de terrain au Lavoex, au sud-ouest du Cigognier, à mis au jour, en 1898, un important aqueduc ou égoût, solidement construit, dont la démolition a été systématiquement poursuivie pendant plusieurs saisons. La fig. 41 permettra

¹⁾ Voy. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1898, p. 109, 1899, p. 2 et 70.

²⁾ Cet article, dont la base est une communication faite à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le 8 novembre 1900 (cf. *Bulletin* de ladite société, t. II, p. 217), était écrit depuis plus de deux ans, mais différentes circonstances en ont empêché la publication. On y a ajouté depuis lors quelques notes. (Note de la Rédaction.)

³⁾ Lieux dits „au Pastlac“ et „au Lavoex“.

de se rendre compte de la disposition des lieux ¹⁾. Le canal se dirigeait, pendant une quinzaine de mètres, du sud-ouest au nord-est, puis il obliquait, à angle très ouvert, vers l'est; il a été suivi en 1899, dans cette dernière direction, pendant environ 25 mètres, non compris une longueur d'environ 15 mètres, qui n'a pas été fouillée et correspond à la traversée en diagonale d'une parcelle appartenant à un autre propriétaire. Aqueduc ou plutôt égoût, la question n'est pas résolue; à dire vrai, elle importe peu ici, car nous ne pensons pas qu'il y ait aucune déduction à tirer du fait que le couteau, auquel cet article est consacré, aurait été trouvé dans l'une ou l'autre de ces constructions. Disons-le tout de suite, sa présence dans la vase du radier ne pouvait pas fournir d'indication de provenance; tout ce que l'on peut

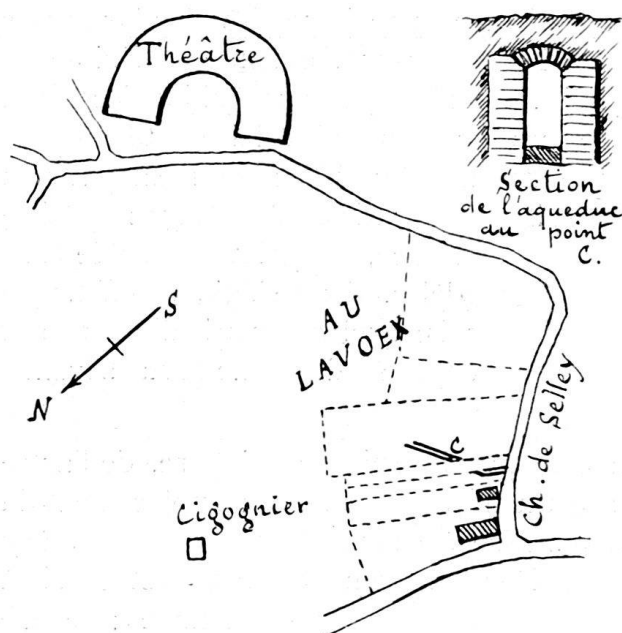


Fig. 41. Plan de situation ³⁾.

supposer, c'est que l'objet a été perdu, est tombé dans quelque „regard“ percé dans le sol du forum, non loin, peut-être, du théâtre, vers lequel le canal se dirige ou, plus exactement, d'où il semble venir. Ajoutons, comme une donnée utile à la topographie aventicienne, que la construction souterraine était formée de deux murailles rigoureusement parallèles, hautes d'environ 1^m 80, épaisses de 0^m 70, édifiées avec soin et réunies, à leur sommet, par une voûte surbaissée construite en étroits claveaux réguliers d'environ 0^m 40 de hauteur, à leur base, par un radier plat ²⁾ recouvert d'une forte couche de limon.

De menus objets ont été trouvés dans ce dépôt, débris de poteries, fragments de métal et d'épingles d'os. Au point C, M. Favre a mis la main sur le précieux couteau. Immédiatement averti par M. le syndic Lecoultre, qui, d'emblée, avait reconnu qu'il s'agissait d'une pièce intéressante, nous

¹⁾ M. Favre a commencé son travail à front du chemin dit de Selley, mais ce n'était pas là le début ou la fin du canal, qui, passant sous cette voie de communication, doit suivre la combe au pied de la colline de l'Avenches moderne et rejoindre le tracé du *decumanus major*, qui occupait ce vallonement. Cf., pour la mise en place des localités de la fig. 41, le plan de situation, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1899, p. 3

²⁾ Ce radier se trouvait à 2^m 20 au-dessous du niveau du sol.

³⁾ La section d'après un croquis de M. Aug. Rosset, appartenant au Musée d'Avenches.

avons pu l'étudier à loisir et engager le Musée d'Avenches à en faire l'acquisition. M. L. Martin, alors conservateur, voulut bien nous autoriser à le publier.

* * *

Les Romains ont utilisé, comme nous, plusieurs sortes de couteaux. Ils en ont fait en divers métaux, combinant parfois ceux-ci entre eux ou leur adjoignant le bois, l'os, l'ivoire. Ils en ont eu dont la lame faisait corps avec le manche et d'autres dont la lame se repliait sur celui-ci¹⁾. Le couteau d'Avenches appartient à cette dernière catégorie. Et ils ont volontiers décoré ces objets indispensables, les couteaux pliants surtout, de façon à en faire des objets d'art — ce que nous n'essayons plus de réaliser.

On connaît un grand nombre de couteaux de l'époque romaine, à manches historiés de bronze ou d'ivoire²⁾. La plupart des collections étrangères en possèdent. Un type fréquent est celui de la tête humaine entée sur un fleuron auquel la lame, pliante ou non, fait suite. Des figures d'animaux, dans les postures les plus variées, ont été représentées également avec prédilection.

Les personnages entiers sont plus rares; mais, dans cette série, une figure qui paraît avoir été particulièrement affectonnée est celle du gladiateur, plus spécialement du *secutor* samnite, l'adversaire obligé du rétiaire. Du reste, les représentations de gladiateurs, isolés ou en groupes, appartenant aux différentes armes et placés dans les positions les plus caractéristiques, sont innombrables. On en trouve parmi les statuettes de bronze et les figurines de divers genres, sur les bas-reliefs et les lampes, sur la verrerie et la poterie. La vogue de ces images fut considérable dans l'Empire; elle alla en augmentant, à mesure que la mode des combats de l'amphithéâtre se propageait, et dura pendant plusieurs siècles. On ne doit pas s'étonner que, dans leur engouement pour les gladiateurs, les anciens aient si volontiers orné leurs couteaux de représentations les concernant; n'y avait-il pas là une sorte de symbolisme, pour l'explication duquel il n'est pas nécessaire de faire intervenir le caractère votif qu'ont pu revêtir plusieurs de ces instruments?

Le *secutor* est le type classique du gladiateur, celui qui, en tout cas, est le plus fréquemment représenté sur les manches de couteaux. Le Louvre, la Bibliothèque nationale, le Musée de Saint-Germain, le British Museum, les musées

¹⁾ Voy. l'important article *Culter*, par M. Salomon Reinach, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

²⁾ Il est intéressant de constater que la tradition des manches d'ivoire ou ornés d'ivoire s'est perpétuée jusqu'à la Renaissance, et que le moyen âge y était fortement attaché. Chacun connaît les nombreux spécimens qui ornent les grandes collections publiques et privées. Le *Glossaire archéologique* de Victor Gay fournit, à l'article *couteau*, une série de textes relatifs aux couteaux de cette sorte, allant de 1260 à 1404; on y voit des manches ornées de figures en pieds, de bustes, etc.

de Mayence, de Francfort, de Carlsruhe, d'autres encore, possèdent des manches de couteaux pliants, en forme de figurines de gladiateurs, les unes en bronze, les autres en ivoire ou en os. Mais la plupart de ces objets sont peu de chose auprès du couteau d'Avenches. C'est que nous n'avons plus seulement ici un gladiateur isolé, il y en a deux, un *secutor* et un *retiarius* aux prises, ou, plus exactement, qui viennent d'être aux prises, et sont équipés selon l'ordonnance; de plus, leur position est chose nouvelle; enfin, détail moins important sans doute, notre instrument possède encore la lame, qui fait défaut à la plupart des objets similaires.

Qu'on veuille bien suivre notre description sur la planche V. — Les deux hommes sont debout sur un socle en forme de chapiteau, dont l'abaque est taillé, sur ses deux faces principales, en cartouche à queues d'aronde: emplacements tout préparés pour de petites inscriptions qu'aucune main prévoyante n'a songé à tracer. Ils sont solidement campés, le rétiaire à droite, le *secutor* à gauche; leur hauteur moyenne est de 0^m 09¹⁾; nous parlerons plus loin de leur costume et de leur attitude, en cherchant à expliquer cette dernière. On déplorera que le pied gauche du rétiaire manque avec la partie latérale du socle sur laquelle il reposait²⁾. La corbeille du chapiteau est simplement décorée de doubles traits verticaux régulièrement espacés, ornementation sommaire que l'on peut prendre pour le motif, aussi dégénéré que possible, de feuilles d'acanthé dressées.

Dans sa partie inférieure, le chapiteau était enserré par une virole de bronze servant à maintenir la goupille de la charnière, goupille encore en place et dont la tête apparaît bien sur la figure *b* de la planche. De la virole elle-même, il n'est resté que des vestiges de métal, mais l'ivoire, dont le manche est fait, a été profondément coloré et attaqué par l'oxydation du bronze. Nous ne pouvons plus nous rendre parfaitement compte, à cause de cela, du mécanisme qui maintenait rigide la lame déployée; il se peut qu'un ressort, ou un cran d'arrêt quelconque, ait été dissimulé dans le chapiteau; cela semble d'autant plus probable que le mouvement se produisait, non sur la ligne médiane de la base, mais dans le premier tiers gauche du diamètre, laissant ainsi un espace disponible assez vaste pour qu'un petit secret s'y soit trouvé logé. Les autres couteaux antiques que nous avons étudiés sont disposés de la même façon, toujours usitée, du reste, pour nos couteaux de poche.

La lame est fermée, circonstance qui en a assuré la conservation. Le fil se loge dans une rainure pratiquée dans le dos du *secutor*, jusqu'au col.

¹⁾ La hauteur totale du manche est de 0^m 125. L'instrument ouvert devait avoir une longueur totale de 0^m 240.

²⁾ Le trouveur a vainement recherché ce fragment dans la vase. Il est plus que probable que la section s'est produite très anciennement, avant même que l'objet ait été entraîné.

C'est une assez forte lame de fer, très pointue ¹⁾, au dos cintré ou angulaire. Il faut se rendre compte qu'elle est considérablement oxydée, épaissie et déformée par la rouille; elle était bien plus informe encore au moment de la trouvaille et ce n'est pas sans peine que nous sommes arrivé à la nettoyer un peu. Les excroissances de la rouille avaient envahi la face postérieure



Fig. 42. Face postérieure du *secutor* avec la rainure destinée à la lame, l'extrémité de celle-ci étant enlevée.

du *secutor*, qui a été dégagé aussi complètement que possible. Sur la figure *a* de la planche, il semble que le fil de la lame ne soit pas rectiligne et qu'il suive les contours assez accusés du personnage voisin; c'est là une des inévitables conséquences du nettoyage, qui a entraîné, en outre, la fracture horizontale du fer. On ne saurait, toutefois, se plaindre de ces petits accidents; grâce à eux nous avons pu: a) prendre connaissance de la rainure complètement dissimulée par la rouille — b) nous rendre compte de détails de l'équipement masqués aussi — c) faire faire la photographie qui représente l'une et les autres (fig. 42).

Pour en finir avec l'état de conservation, il faut ajouter qu'au premier moment, sauf en ce qui concernait les parties métalliques, il a paru excellent. Et il l'était, en effet. Le long séjour dans un limon sablonneux n'avait point altéré l'ivoire, bien au contraire; mais celui-ci devait, en séchant, subir quelque détérioration; il a commencé, en effet, à se fissurer et un grave problème s'est posé. Maintenir l'objet dans un bain, il n'y fallait pas songer: son intérêt documentaire, son importance archéologique étaient trop grands pour qu'il demeurât en quelque sorte dissimulé; puis, par ce moyen, l'altération du métal eût continué à déployer ses fâcheux effets. — Laisser la pièce perdre graduellement l'humidité dont elle était saturée, c'était risquer, d'autre part, de compromettre l'ivoire, si l'on supprimait par là le travail nuisible du métal. Il n'y avait néanmoins pas de meilleur parti à prendre. Nous avons laissé l'ivoire se sécher lentement, après avoir constaté la qualité supérieure de la matière employée; parfaitement saine, sauf dans la partie inférieure où elle avait été gravement atteinte par l'action dissolvante de l'oxyde de cuivre et réduite en une sorte de pâte, elle devait se fendre régulièrement en lamelles rectilignes qu'il serait aisé de rapprocher en cas de dissociation.

¹⁾ La pointe émoussée qui apparaît derrière le casque du *secutor*, sur la planche V, était fort aigüe auparavant; c'est au cours de la restauration que son extrémité s'est brisée.

Quelques lamelles se sont effectivement détachées et ont été recollées; ailleurs, des fissures sont restées entr'ouvertes, sans que cela nuisît trop à l'aspect général du groupe. D'un autre côté, il ne pouvait être question de traiter le fer, à cause de son adhérence avec la délicate matière éburnéenne, au moyen d'un procédé à chaud ou d'un procédé chimique; il a fallu se borner ici à un minutieux travail de désagrégation et de restauration, sans pouvoir, cela va sans dire, arriver au résultat qu'on aurait obtenu à l'aide d'autres moyens. Mais la plus sérieuse complication provenait de la partie altérée au contact de la virole de bronze. On a déjà vu que l'ivoire s'y trouvait profondément gangrené; tant qu'il restait humecté, il offrait encore une certaine consistance; la dessiccation, au contraire, le rendait friable et pulvérulent. Il a fallu durcir toute la base et l'intérieur du chapiteau, les traiter de façon à ce que le travail de désagréations ne se poursuivît pas, et cela n'a pas été facile.

Nous nous sommes peut-être trop étendu sur ces questions de conservation. C'est qu'il pouvait être utile de montrer à quelles opérations délicates elles entraînent, lorsqu'il s'agit d'un objet dans la composition duquel entrent des matières aussi diverses que l'ivoire, le bronze et le fer, subissant des réactions différentes sous l'influence des mêmes éléments, et dont le traitement bien entendu de l'une pourrait entraîner la destruction de l'autre. Revenons maintenant à nos deux personnages.

* * *

Nulle hésitation n'est possible quant à leur qualité. Ce sont bien là le *secutor*, à l'armement dérivé de celui des vieux Samnites, et le *retiarius* léger, que le code des luttes gladiatoriennes mettaient ordinairement aux prises. Et sans vouloir répéter ce que chacun sait ¹⁾, rappelons cependant, pour l'intelligence du sujet, que le premier — comme son nom l'indique — doit poursuivre le second, dont l'art consiste à se dérober, à éviter le corps-à-corps. L'un sera garanti par de véritables pièces d'armure, mais il n'aura qu'une arme courte. L'autre trouvera sa protection la plus efficace dans sa légèreté et ses armes à longue portée, si l'on peut dire ainsi; il sera le voltigeur de cette sorte de combat.

Encore que la classification des différentes catégories de gladiateurs ne soit pas rigoureusement établie, que l'on confonde souvent les unes avec les autres, nulle erreur ne peut plus exister à l'égard des combattants appar-

¹⁾ De même que nous ne songeons pas à faire ici l'histoire de la gladiature, de même éviterons-nous un luxe de références bibliographiques rendu trop facile depuis la publication du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* déjà cité. On y consultera, en particulier, le très important article *gladiator* de M. George Lafaye, résumé excellent d'une matière encore peu connue, malgré l'abondance des travaux qui la concernent; peut-être la partie relative aux différentes armes, à l'équipement et au costume, aurait-elle pu être traitée, les monuments aidant, avec un peu plus de précision, mais c'est un sujet difficile et, pour tout dire, un peu embrouillé.

tenant aux armes respectives de nos deux adversaires; les monuments et les textes, se complétant mutuellement, les représentent ou les décrivent trop souvent en effet.

Le *secutor* a pour tout vêtement le pagne (*subligaculum*) serré autour du ventre et des fesses comme un caleçon de lutte, avec un pan froncé retombant par devant en manière de tablier triangulaire, le tout maintenu par un large ceinturon orné (*balteus*); le bord du pagne peut dépasser ce dernier en dessus et arriver presque au sternum. Son torse est nu, mais son bras droit, celui qui manie la courte épée, seule arme offensive du *secutor*, son bras droit est enveloppé d'une véritable manche d'étoffe épaisse garnie de fortes lanières ou de bourrelets de cuir, constituant un brassard continu et souple ¹⁾ (*manica*); ces courroies protègent parfois la main elle-même ²⁾. Quant au bras gauche, destiné à porter un long bouclier rectangulaire en métal (*scutum*), il est nu. La jambe droite ne l'est jamais complètement; elle portera une très brève jambièrre, ou des lanières enroulées (*fasciae*) aux environs du genou, ou une sorte de guêtre basse et épaisse, au-dessus du pied nu ou chaussé d'une sandale, ou, enfin, une simple jarretière avec bouts flottants, tout cela ne constituant qu'une protection très limitée, voire un simple décor. La jambe gauche, au contraire, doit être préservée, car c'est elle qui se porte en avant et s'offre le plus fréquemment aux coups, au bas du bouclier; elle est donc pesamment entourée par une *ocrea* matelassée garnie, par devant, d'une cnémide de métal qui fait suite au bouclier.

Le bouclier dont le *secutor* se couvre en le ramenant contre lui et en le maintenant vertical, était en général semi-cylindrique dans le sens de la hauteur, de façon à bien emboîter le corps, et en même temps incurvé pour que les coups de l'adversaire n'atteignissent pas la tête dépassant le bouclier ³⁾. Un casque, il est vrai, recouvrait complètement celle-ci, mais les ouvertures pour la vue, assez vastes et que le bord supérieur du bouclier effleurait, auraient pu donner accès à une arme bien dirigée.

Le casque était, avec le bouclier, la pièce importante de l'équipement; l'un et l'autre pouvaient être des objets de grand prix: chacun connaît ceux que le *ludus* de Pompéi a livrés. On remarque, sur les monuments figurés, trois types principaux de casques: l'un, le plus ancien certainement, le plus vaste et le plus susceptible de recevoir une brillante décoration, se distingue par un large rebord en saillie horizontale ou aile, qui fait le tour du timbre hémisphérique pourvu d'une crête élevée; au-dessous de ce rebord, auquel

¹⁾ Cette manche recouvrait parfois l'épaule tout entière; elle était retenue et attachée par un cordon en sautoir passé sous l'aisselle gauche. Voy. Baumeister, *Denkmäler*, vol III, p. 2097, fig. 2344 et 2345.

²⁾ Ce sont ces courroies enveloppant la main qui ont fait prendre quelquefois des *secutores* ou autres gladiateurs analogues pour des lutteurs aux cestes.

³⁾ C'est en somme le *scutum* des légionnaires, dont il ne différerait peut-être que par cette incurvation. Il était également pourvu, quelquefois, d'un *umbo*.

on peut attribuer le triple usage du motif décoratif, de la pièce de garde destinée à éloigner les coups de la visière et des épaules et de l'obstacle opposé au filet qui, on le sait, était une des armes du rétiaire, au-dessous de ce rebord, disons-nous, pend la visière presque droite, descendant jusqu'aux clavicules ou laissant — c'est le cas le plus ordinaire — la gorge et les épaules découvertes. Le second casque, plus simple de forme et presque toujours peu décoré, enveloppe plus complètement la tête et le cou; il n'a pas d'aile ou, s'il en possède, c'est à l'état rudimentaire, mais, d'autre part, il est pourvu d'un large colletin, comme, si l'aile primitive était descendue à la base du casque. Il ne paraît pas que la visière soit mobile; elle est en général percée de deux vues circulaires. Quant au troisième casque, il diffère essentiellement du précédent par la visière qui se rapproche de celle du premier type, c'est-à-dire qu'elle est en tout cas mobile et formée de un ou deux volets à charnière avec vues „sans nombre“; c'est une sorte de grille, et non la plaque convexe avec sa paire d'ouvertures relativement grandes donnant un aspect si étrange à la seconde coiffure. De plus, cette grille est tout-à-fait verticale et elle se trouve comme abritée par un rebord saillant qui l'encadre. On ne peut guère rapprocher le premier type d'aucun genre de casque du moyen âge; le second et le troisième participeraient de certains heaumes — de heaumes de joute principalement — ou de certains armets, pourvu que l'on remplace la visière de ces derniers, en une ou deux pièces se relevant à volonté sur un axe terminal, par les volets dont nous avons parlé.

Il semble que le second casque, qui n'est pas toujours pourvu d'un cimier, et qui apparaît parfois aussi sommaire dans ses lignes que la sphère de cuivre où le plongeur d'aujourd'hui introduit sa tête, il semble qu'il ait appartenu de préférence aux *secutores*. La question pourrait être examinée de plus près; il y aurait lieu de voir si ce type ne dérive pas simplement du premier, si le colletin de celui-là n'est pas devenu, ainsi que nous l'avons supposé, le rebord ou aile de celui-ci, placé plus normalement, mais ce serait sortir de notre sujet; et, du reste, de semblables problèmes se posant aisément à propos d'autres pièces, nous serions vite entraîné loin d'Avenches et de son couteau. Quoiqu'il en soit, notre *secutor* répond absolument au signalement qui vient d'être esquissé. En remarquant avec quel soin les détails ont été traités par le sculpteur, on observera, sur la planche et sur la fig. 42, le casque, du second type et dans sa forme la plus caractérisée, le bouclier, la *manica* et les lanières du bras droit, celles de la jambe du même côté réduites à une double jarretière à bouts flottants, le *subligaculum*, le *balteus* et l'*ocrea* et, de plus, le *gladius* droit et aigu, propre aux *secutores*.

Le casque est donc d'une seule venue¹⁾. Entre les deux vues béantes, il est muni d'une pièce de renfort sur la suture, pièce qui, sur d'autres

¹⁾ On peut se demander toutefois si la partie antérieure du casque, colletin compris, ne s'ouvrait pas, à l'instar d'une porte, en pivotant sur des charnières placées sur l'un des

monuments, affecte davantage la forme d'un nasal ¹⁾. Haute crête, élégamment guillochée, mais aucune trace de ces plumes, panaches ou crinières que l'on voit sur les casques à aile et qui contribuaient tant à donner un aspect fantastique au gladiateur dont ils recouvraient le chef. Au sujet du bouclier, rien à dire, si ce n'est qu'il ne présente pas l'incurvation habituelle et qu'il n'est guère cylindrique; comme le sculpteur ne peut être taxé d'inexactitude, c'est que concavité et hémicylindricité n'étaient point d'usage absolu. Il suffit d'attirer l'attention sur la décoration ingénieuse de l'arme. — A première vue, la *manica* ne paraît consister qu'en deux croisements de lanière réunis par de simples enroulements. Un examen attentif montre que ces courroies ne sont là qu'à titre de renforts, que la manche existe par dessous et recouvre non seulement le bras, mais le deltoïde et le pectoral; à défaut de l'attache en sautoir, il se pourrait que le cordon ait été fixé autour du cou, mais il paraît plus vraisemblable d'admettre, toutefois, que les courroies, convenablement disposées et serrées, suffisaient à maintenir la manche matelassée. L'*ocrea* mérite quelques instants d'attention; c'est une énorme botte ou plutôt une épaisse jambière — car elle laisse l'extrémité des doigts de pied découverts — protégée encore par une garniture de métal solidement rattachée sur le mollet par un système de courroies (voy. fig. 42). Quant à la petite guêtre de droite, elle existe; l'ivoire présente en cet endroit une détérioration qui pourrait en faire douter ²⁾.

Ces différentes pièces d'un équipement qui, dans la position d'attaque ou de parade, ne devait laisser voir à l'adversaire aucune partie du corps découverte, n'offrent pas de particularités nouvelles. On pourrait dénombrer quantité de représentations bonnes à mettre en parallèle quant au costume et qui confirmeraient ce dire ³⁾. Nous nous bornerons à quelques spécimens,

côtés, là où l'on remarque deux traits verticaux; tandis que, sur l'autre face, un système de crochets aurait assuré la fermeture; ces détails minuscules ne pouvaient être rendus par le sculpteur. Ce qui pourrait confirmer cette hypothèse, c'est la double ligne qui, au-dessus des vues, joint les uns aux autres les traits verticaux latéraux; ces différents tracés sont trop accusés pour qu'on n'y voie que les joints de sutures rivées.

¹⁾ Cette pièce et les deux vues donnaient, à distance, l'illusion du visage. Il n'est pas douteux que le visage découvert présenté par certaines reproductions de monuments, ne soit le fait de cette conformation du casque, incomprise ou méconnue.

²⁾ C'est ici le cas de faire observer combien, dans la composition de ce costume, on s'est préoccupé de défendre les deux cous-de-pieds, et non pas seulement celui de gauche, le plus exposé. Il est probable que l'on a songé par là à ôter au rétiaire la tentation d'un coup trop facile, consistant à clouer son adversaire sur le sol à l'aide de son trident; les dents de cette arme ne devaient pas être assez écartées pour embrasser l'épaisseur produite par l'*ocrea* ou son diminutif de droite.

³⁾ Outre les deux figures déjà citées de Baumeister, qui sont d'entre les meilleurs exemples de *secutores*, voyez dans le même ouvrage, vol. III, pl. XCI, la reproduction en couleurs d'un des compartiments de la belle mosaïque de Nennig, près Trèves; il représente le combat d'un *secutor* et d'un rétiaire. En ce qui concerne le premier, tout concorde, dans son équipement, avec ce que nous avons vu jusqu'ici; de plus, grâce à la couleur, on peut se rendre compte du brillant effet produit par cet étrange costume.

car il suffit de montrer que la tenue de notre *secutor* est correcte, qu'elle concorde avec les indications fournies par d'autres monuments, en même temps que, grâce à la précision du sculpteur, elle complète ou corrobore ceux-ci.

A Avenches même, par une bonne fortune singulière, deux bronzes fournissent les plus précieux points de comparaison. Ils seront décrits et reproduits dans la seconde partie de ce travail, en même temps que d'autres monuments relatifs à la gladiature conservés dans les collections de notre pays. Constatons seulement ici que le petit casque qui sera figuré et décrit dans le prochaine fascicule, ne diffère de celui de notre *secutor* que par sa forme moins resserrée vers le col, et que la statuette, que nous reproduirons



Fig. 43²⁾.
Manchè de couteau.
(Musée du Louvre.)

également plus tard, porte l'équipement que nous connaissons, sauf un très petit détail, la jarretière du genou droit; l'*ocrea* est disposée identiquement, sa garniture métallique, également échancrée au bas pour assurer la liberté du cou-de-pied, également pourvue, au bord supérieur, d'une arête saillante, est plus sobrement décorée, voilà tout. Il n'est pas douteux que si cette statuette était complète, nous la verrions coiffée du même casque, armée d'un bouclier analogue.

Les autres pièces de comparaison seront empruntées à des manches de couteaux, ce qui, par la même occasion, fournira des exemples d'objets de conception semblable à celle du couteau d'Avenches, quoique beaucoup moins remarquables à tous égards.

Le Musée du Louvre possède un manche de couteau en ivoire ou en os que représente la fig. 43. C'est un *secutor* dans la position classique du début du combat, qui est exactement celle du bronze d'Avenches, mais avec les jambes moins écartées par nécessité de destination; malgré la grossièreté du travail, on reconnaîtra ici encore casque¹⁾, bouclier, *manica* à gros bourrelets, *ocrea*, *subligaculum* identiques. Même position, mêmes armement et équipement, avec des divergences provenant surtout de l'exécution peu soignée, sur les fig. 44 et 45³⁾,

¹⁾ Remarquer sur ce casque le tracé si accusé de la partie antérieure, qui peut confirmer l'hypothèse émise ci-devant, p. 124 n.

²⁾ D'après une photographie communiquée par M. Héron de Villefosse, par l'obligeant intermédiaire de M. Alfred Cartier, conservateur du Musée archéologique de Genève. L'objet, qui a env. 0^m 10 de hauteur, provient de fouilles faites près de Saint-Denis en 1859. Il a été cédé au Louvre, par le Musée de Cluny, en 1887. Cf. Du Sommerard, *Catal. du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, Paris, 1877, Nos 2796 et 3537, p. 319 et 401.

³⁾ Exécutées d'après des moulages que nous devons à la courtoisie de M. le Dr Lindenschmidt, directeur du Musée de Mayence.

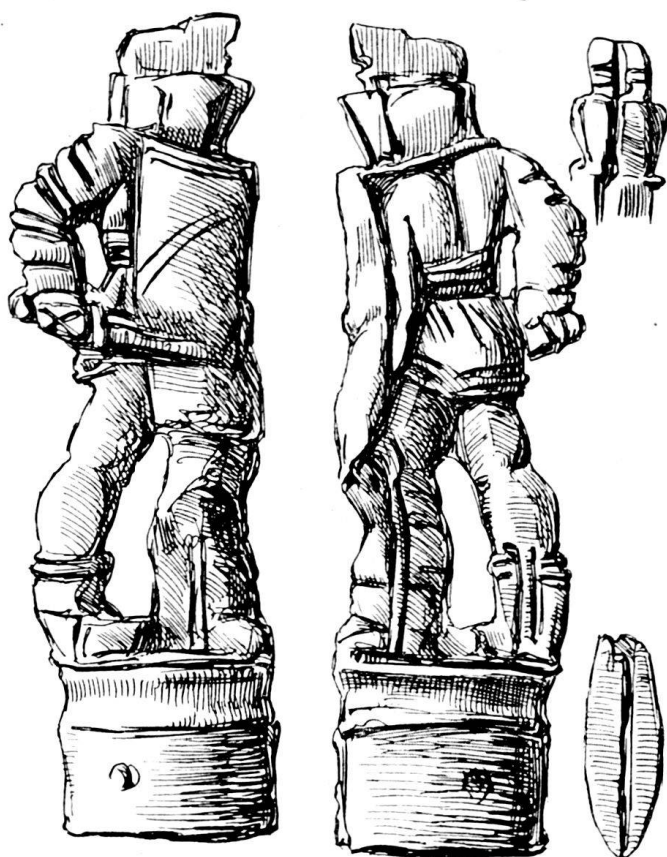


Fig. 44. Manche de couteau. (Musée de Francfort.)

représentant deux manches d'ivoire en forme de *secutores*. Le premier provient de Francfort ¹⁾ et est conservé au Musée de cette ville, le second — qui n'est guère qu'un manche de canif — se trouve au Musée de Mayence et a été trouvé à Mayence même ²⁾. Ces trois objets sont privés des lames qui les accompagnaient, mais les deux derniers possèdent des traces de la virole de bronze et l'un d'eux a gardé la goupille de charnière; on remarquera que si la rainure destinée au fil de la lame est creusée — comme cela semble naturel — le long du dos du plus petit de ces *secutores*, elle l'est, au contraire, sur la

face antérieure de celui qui a été trouvé à Francfort et dont le relief est peu accusé.

Il doit exister d'autres manches de même matière, avec figures analogues. Quant à ceux de bronze, tout naturellement plus nombreux, nous en énumérons quelques-uns en note, sans prétendre le moins du monde à être complet ³⁾.

* * *

¹⁾ C'est M. J. Déchelette, le savant conservateur du Musée de Roanne, qui a attiré notre attention sur cet objet. — Hauteur: 0,095.

²⁾ Hauteur: 0,068. Il semble qu'une inscription en caractères cursifs ait été tracée sur la partie supérieure du socle.

³⁾ Bibliothèque nationale, Paris (Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes antiques*, Paris, 1895): N° 943, *secutor* (et non mirmillon) se préparant à donner le coup de grâce à son adversaire. N° 948, *secutor* (et non mirmillon) au repos; reproduit, mais retourné, dans Caylus,

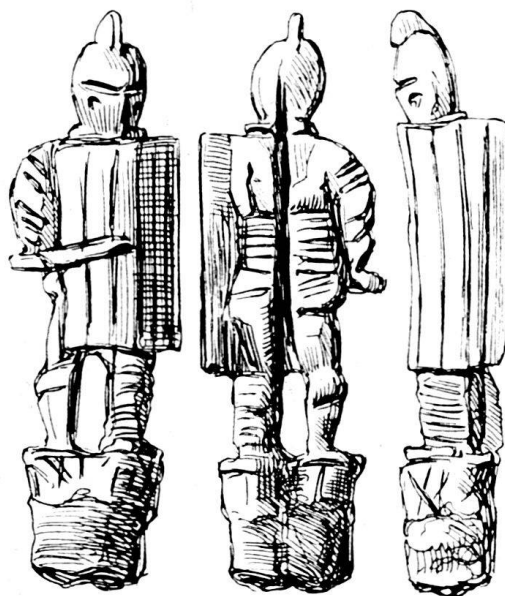


Fig. 45. Manche de couteau (Musée de Mayence.)

Après avoir parlé, trop longuement peut-être, du plus pesamment armé de nos deux personnages, passons à son adversaire, le rétiaire.

Le rétiaire, dans sa tenue classique, est moins vêtu que le *secutor*, ou plutôt il est moins protégé, car, en fait de vêtement, au sens strict du mot, il porte le même pagne maintenu par le même ceinturon; il est également pourvu de la *manica* rembourrée et garnie de lanières, mais c'est son bras gauche qui en est recouvert, le bras le plus à portée des coups du poursuivant. De défense de jambe, nul besoin. Le rétiaire n'a pas à craindre d'arme à longue hampe et comme, une fois acculé au corps-à-corps, il est pour ainsi dire perdu, ce ne sont pas les cnémides ou les *ocreae*, si fortes soient-elles, qui le sauveront; les jambes ne recevront que des ornements, rubans aux genoux ou à la cheville, hautes sandales aux pieds. La tête est nue. Cependant, comme il ne faut pas que la lutte puisse se terminer dès le début, par une mise hors de combat trop prompte, le rétiaire reçoit une défense spéciale, un diminutif de bouclier, le *galerus*, placé sur l'épaule gauche et complétant le système protecteur de la *manica*, de façon à mettre la tête et la gorge à l'abri d'un premier coup. Le *galerus*, que les archéologues ont eu un peu de peine à reconnaître parce que le même mot s'applique, comme l'on sait, à une sorte de bonnet serré, et que les anciens auteurs qui parlent de la gladiature manquent souvent de la précision désirable, le *galerus* est une pièce de métal qui emboîte solidement l'épaule. De cette base se détache un haut appendice dressé et recourbé en dehors; l'ailette, puis certaines spalières des armures du moyen âge peuvent donner une idée de cette pièce si caractéristique. De quelle façon était-elle fixée? Il n'est pas aisé de s'en rendre compte; faisant corps avec la *manica*, elle devait être attachée à celle-ci et maintenue, en tout cas, par une courroie passée sous l'aisselle ¹⁾.

Notre rétiaire est exactement équipé de cette façon-là. De même que pour le *secutor*, le sculpteur n'a rien oublié. Il faut observer la richesse du ceinturon, que l'on peut supposer garni de plaques de métal avec rinceaux

Recueil d'antiquit., t. III, p. 99 et pl. XXVI, n° V. N° 949 et figure, même sujet. — Musée de St-Germain (Reinach, *Bronzes figurés*, Paris [1894]): N° 435, *secutor* et rétiaire; nous revenons plus loin sur cette figurine, en discutant la position des gladiateurs du couteau d'Avenches. — Karlsruhe (Schumacher, *Beschreibung antiker Bronzen*, Karlsruhe, 1890): N° 691, *secutor* au repos — Comme il ne s'agissait, pour le moment, que de *secutores*, les objets qui précèdent ne concernent que cette arme. Il ne sera pas hors de propos, toutefois, d'énumérer ici quelques manches représentant d'autres gladiateurs, ne fut-ce que pour montrer avec quel zèle les artisans romains ont fabriqué et répandu les instruments tranchants ornés de figures empruntées au plus populaire des divertissements:

Musée de St-Germain (*ibid.*): N° 188, thrace au repos. — British Museum (Walters, *Catal. of the Bronzes*, Londres, 1899): N° 2966, thrace au repos. — Ancienne coll. Gréau (Froehner, *Les Bronzes antiques*, Paris, 1885): N° 264, thrace (et non *secutor*); N° 265, indiqué comme *secutor*, mais ne serait-ce pas un thrace, à cause de ses cnémides?

¹⁾ Voy. l'un des exemples les plus complets du costume de rétiaire sur la mosaïque de Nennig, Baumeister, *loc. cit.*

repoussés et ciselés. Le caleçon offre cette particularité d'être orné, sur les reins, au-dessous du *balteus*, d'un visage imberbe et joufflu réduit ici à sa plus simple expression, à quelques indications, suffisantes à la vérité, pour qu'on ne puisse ni les négliger, ni les méconnaître. Est-ce là quelque accessoire décoratif du mode de fermeture du *subligaculum*? Nous ne pouvons le dire exactement, mais il y a lieu de signaler un point de comparaison: sur un bronze de la Bibliothèque nationale, représentant un thrace à l'attaque, on voit, au même endroit, un mascarón analogue, beaucoup plus important toutefois, qui semble suspendu au *balteus* par une bélière ¹⁾, tandis que sur l'ivoire d'Avenches ce motif paraît indépendant du ceinturon ²⁾.

La *manica* est identique à celle du *secutor* et s'arrête, comme cette dernière, au poignet, et voici, à l'autre extrémité, le *galerus* protecteur. On remarquera (fig. c de la pl. V) qu'il est orné d'un dessin au trait où l'on ne peut se refuser à voir l'indication très sommaire d'un combat de gladiateurs ou, du moins, de deux gladiateurs en présence. Il est certain que les pièces défensives susceptibles de recevoir une décoration en bas relief ou en ronde-bosse ont dû recevoir fréquemment des sujets empruntés à l'art de ceux auxquels on les destinait. Un dernier détail nous arrêtera: ce rétiaire porte un collier, simple fil sans fin enserrant le col, dans lequel on distinguera soit un signe d'esclavage, soit un bijou barbare. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Le rétiaire qui nous occupe est, en effet, un barbare et des mieux caractérisés: C'est un nègre, dont le type ethnographique est très accentué, lèvres charnues, nez épaté, chevelure crépue. L'ornement en question provient probablement de son pays natal. On l'admettra d'autant plus aisément que les représentations de rétiaires de race blanche, que nous connaissons, n'en sont pas pourvues — encore que ce puissent être parfaitement des esclaves qui soient représentés — tandis qu'on trouve le même collier sur des effigies de rétiaires noires ³⁾. Européens ou Éthiopiens, les rétiaires étaient, du reste, au dernier rang des gladiateurs; ils appartenaient à la plus infime catégorie sociale, ce qui ne les empêchait pas, en fait, de jouir, comme leurs collègues d'armes moins ostensiblement méprisées, de faveurs qui n'étaient pas uniquement celles de la populace. Cette condition inférieure explique néanmoins la rareté des figures de rétiaires isolés, dont nous ne pouvons citer aucune sur des manches de couteaux ⁴⁾. A défaut, nous ren-

¹⁾ Babelon et Blanchet, *op. cit.*, n° 944.

²⁾ S'il en fait partie, comme ce n'est assurément pas une simple pendeloque, serait-ce l'extrémité de la courroie pendante et „ferrée“ selon une très vieille tradition? Il est certain, en tout cas, que l'épais *balteus* des gladiateurs se fermait par derrière et il semble que ce fut à l'aide d'un laçage analogue à celui d'un corset, non par le moyen d'une boucle ou de crochets. Les deux ceinturons représentés sur le couteau d'Avenches paraissent bien offrir ce système (voy. fig. 42 et fig. b, pl. V).

³⁾ Voy. dans la seconde partie une intaille du Musée Fol.

⁴⁾ Une des raisons qui a pu aussi empêcher la vogue du rétiaire comme figurine, et surtout comme figurine dépendant d'un instrument d'usage journalier, ce sont ses armes

verrons au célèbre rétiaire d'Esbarres ¹⁾, dont la *manica* est garnie de courroies entrecroisées identiques à celles de nos deux personnages.

* * *

Après avoir étudié le costume des deux gladiateurs, il convient d'examiner quelle est leur attitude, et c'est une question plus intéressante en ce sens qu'elle fournit — nous le croyons du moins — quelques renseignements nouveaux.

Ce bras levé, ces armes étranges, tout cet ensemble imprévu a frappé très vivement les personnes auxquelles le couteau a été présenté en premier lieu, et l'on a pensé tout d'abord qu'il s'agissait de deux gladiateurs en lutte; d'autres ont songé à une péripétie différente, celle de la dernière phase d'un combat dont le rétiaire était le vainqueur. Un examen rapide, une connaissance même superficielle des faits relatifs à la gladiature montrent qu'aucune de ces explications n'est la bonne et que si la seconde peut paraître à la rigueur plausible, elle ne saurait résister à la discussion. Nous ne nous arrêtons point à la première. L'autre ne se soutient pas pour les raisons suivantes :

Rien dans la pose des deux antagonistes ne laisse supposer qu'ils aient été atteints d'une façon quelconque; ils sont pleins de vie, ni l'un ni l'autre n'est blessé ou n'a été terrassé. Le rétiaire, dont on a voulu faire un victorieux, est sans arme, tandis que le soi-disant vaincu n'a perdu ni sa courte épée, ni son bouclier. Et que fait ce rétiaire? Ne pouvant, comme il conviendrait, porter un coup mortel au *secutor*, à l'aide du poignard qui était sa suprême ressource en cas de défaite et son instrument de meurtre en cas de victoire et qu'il n'a pas ici, songe-t-il simplement à maintenir son adversaire en attendant que l'empereur ou la foule sanguinaire aient statué sur le sort du vaincu? Nullement. Son attitude est loin d'être violente, son visage respire la sérénité ou la joie tranquille et ses gestes, si l'on veut bien y regarder de près, sont bénins. Ce serait, à coup sûr, un vainqueur très débonnaire que celui-ci et, certes, il se trouverait dans une posture autrement plus dangereuse que celle de son antagoniste malheureux! Car ce dernier, loin d'être diminué, est mieux que jamais en possession, non seulement de se défendre, mais d'attaquer avec succès; et s'il ne songe pas à poursuivre le combat, à se rendre maître lui-même du rétiaire désarmé, c'est que la lutte — on peut en être certain — est terminée, non pas faute de combattants, *faute de victoire*; les adversaires, égaux en force, n'ont pu arriver à un résultat décisif, ils

si spéciales, le filet, le grand trident, qui ne pouvaient „s'arranger“ aussi bien que les armes moins encombrantes du *secutor*.

¹⁾ Babelon et Blanchet, *op. cit.*, n° 942. — C'est le cas de faire remarquer ici qu'on a vu parfois, dans cette statuette, une représentation de l'empereur Commode en gladiateur; mais on n'a pas fait attention que ce prince était enrôlé, au dire de Dion Cassius, dans l'arme des *secutores* (πρωτόπαλος σεζοντόφορος, Dion, LXXII, 22) et que, de plus, il était gaucher, portant son bouclier à droite et son épée de la main gauche.

sont restés debout en face l'un de l'autre, et le public satisfait de leur commune valeur les a renvoyés invaincus, non vainqueurs non plus, cependant glorieux. Aux cris des spectateurs, ou sur l'intervention du laniste obéissant à ceux-ci, le combat inutile a cessé, les gladiateurs se sont rapprochés, ils ont opéré leur sortie bras dessus, bras dessous, si l'on ose employer une expression à tel point familière. C'est à l'avant-dernière scène que nous assisterions, à celle où nos personnages, soulagés peut-être, à coup sûr apaisés, s'apprêtent à saluer. Il n'est plus question de coups et de carnage, il s'agit de se serrer la main; le rétiaire, plus vif, a posé ses armes, le *secutor*, moins prompt, a gardé les siennes, celui-là a pris la main de celui-ci, comme il l'a pu et comme il arrive journellement que l'on „serre“ une main embarrassée; en outre, et, tout en levant les yeux vers les gradins, il a saisi la crête du casque d'un geste tout pacifique, comme s'il voulait diriger vers les spectateurs les regards du *secutor* ¹⁾).

Le cas des adversaires d'égale vigueur et d'égale habileté se présentait assez fréquemment. Le combat ne pouvant alors se prolonger indéfiniment, les gladiateurs en présence étaient volontiers libérés pour ce jour-là. Dans la langue de l'amphithéâtre, ces combattants renvoyés de l'arène alors qu'ils étaient encore debout et saufs s'appelaient des *stantes missi*. Le couple du couteau d'Avenches est, nous en avons la conviction, un couple de *stantes missi* ²⁾).

* * *

Les représentations de *stantes missi* ne sont pas nombreuses. Jusqu'à présent elles étaient à trois personnages: les deux gladiateurs — le laniste, armé de sa baguette, se plaçant entre eux pour mettre fin à la lutte. Plusieurs lampes offrent une scène de ce genre ³⁾, qui devait être appréciée des acheteurs, si l'on en juge par ce fait que le modèle a été longtemps reproduit et qu'il fût imité. Le plus intéressant des monuments relatifs aux *stantes missi* est un médaillon de terre cuite conservé au Musée de Nîmes et provenant de Cavillargues (Gard); il est aussi le plus complet. Il présente non seulement deux gladiateurs aux prises — deux gladiateurs qui, de plus, sont un *secutor* et un rétiaire identiques aux nôtres quant au costume, alors que, sur les autres monuments relatifs aux *stantes missi*, les combattants appartiennent à d'autres armes — il présente non seulement deux gladiateurs et le laniste

¹⁾ Nous ne serions pas surpris que ce geste eût une signification plus précise encore et que le rétiaire, en le faisant, se préparât à décoiffer le *secutor* — opération aisée si le casque était effectivement d'une pièce — de façon à ce que les spectateurs connussent le visage de son ex-adversaire aussi bien que le sien. C'est une vieille coutume des baladins et des histrions masqués au cours de leurs exercices, de se démasquer au bruit des applaudissements.

²⁾ La qualification de *stantes missus* n'était pas dédaignée des gladiateurs qui, à défaut de victoire, savaient fort bien s'en parer.

³⁾ Voy. seconde partie de ce travail.

intervenant¹⁾, mais encore une petite scène traitée accessoirement, qui est précieuse pour nous et que l'on a diversement commentée.

Que le lecteur veuille bien se reporter à la fig. 46. Il verra, dans le haut, un groupe de quatre personnages auprès desquels on lit ces mots: STANES MISSI. MM. Germer-Durand et Allmer²⁾, qui, selon nous, se sont le plus rapprochés de la vérité, les ont pris pour des vainqueurs récompensés de leur vaillance par l'exemption des luttes subséquentes. — Le *Corpus*³⁾ y voit des spectateurs. — M. Héron de Villefosse⁴⁾ pense que ce



Fig. 46. Médaillon de terre cuite. (Musée de Nîmes.)

sont les figures de deux divinités tutélaires invoquées par deux combattants — d'autres ont songé à des juges de camp et d'autres n'ont rien dit. Si l'on considère que l'inscription s'applique tout spécialement à ces deux couples au repos, si l'on envisage, d'autre part, que la qualification de *stans missus*

¹⁾ Il y a même deux lanistes, plus deux esclaves porteurs de cartouches avec les noms des deux combattants, Xantus et Heros.

²⁾ *Inscriptions antiques de Nîmes*. Toulouse, 1893, in-8, p. 444.

³⁾ *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. XII, n° 2747.

⁴⁾ *Lampe romaine avec légende explicative*, dans les *Monuments Piot*, vol. II, 1895, p. 97 et figure que reproduit notre fig. 46.

ne pouvait précisément pas s'appliquer à des vainqueurs, on admettra sans hésitation que ce sont là deux couples de gladiateurs libérés „debout“, à la suite de combats sans résultat, dont le sujet principal du médaillon représente l'un d'eux, à l'instant où il va être arrêté. Chose plus intéressante encore, si l'on compare le manche d'ivoire avec ces figures, les mêmes gestes, ou à peu près, frapperont l'observateur, malgré l'exiguïté et la regrettable grossièreté de celles-ci, mains tendues, bras levés pour ôter le casque ¹⁾, attitudes générales toutes de paix et de tranquillité. On ne saurait s'arrêter à l'hypothèse de simples spectateurs; quand à celle, fort séduisante, des divinités protectrices, elle ne nous paraît guère admissible non plus, rien n'indiquant ici un acte d'adoration et les attributs que l'on croit reconnaître sur les figures du milieu n'étant probablement pas autre chose que les pièces spéciales du costume des gladiateurs rétiaires ²⁾.

En résumé, nous aurions maintenant deux groupes de représentations relatives aux *stantes missi*. Dans l'un, le combat se termine, mais les adversaires sont encore dans le feu de l'action, ils seraient *désignés* pour être renvoyés „debout“; dans l'autre, ils sont calmés et saluent ou remercient les spectateurs, ce sont des *stantes missi* effectifs. Le médaillon de Caviglari offre en même temps les deux sujets, les diverses actes par lesquels la libération „debout“ se manifestait au public; le couteau d'Avenches, dont la valeur documentaire est assurément considérable par ce fait, appartient au second groupe.

Et il constituerait ce groupe avec les seules figures supérieures du médaillon, si nous n'avions pas reconnu nos deux personnages sur un manche de couteau en métal, de travail bien inférieur, appartenant au Musée de Saint-Germain. Il s'agit d'un bronze, découvert en 1833 dans une tombelle romaine d'Épône, qui n'avait pas été déterminé jusqu'ici; très fruste à la vérité, il pouvait difficilement l'être en l'absence de pièces de comparaison ³⁾. Aujourd'hui, grâce à la trouvaille d'Avenches, on peut dire à coup sûr que le manche d'Épône représente le même *secutor* et le même rétiaire. On en jugera par la fig. 47 ci-jointe, en tenant compte de la distance qui sépare les deux objets au point de vue de leur valeur artistique et de leur conservation. Attitudes,

¹⁾ L'un des *secutores* se décoifferait lui-même.

²⁾ Dans la soit-disant corne d'abondance de la seconde figure (en partant de la gauche), nous voyons une *manica* et un *galerus* de rétiaire. Il n'y a pas non plus de parti à tirer du fait que les deux figures centrales sont plus élevées; cette différence de stature est plus apparente que réelle et tient, soit à l'inhabileté de l'artiste, qui, dans le même objet, donne bien d'autres preuves de son mépris des proportions, soit à la convexité du médaillon.

³⁾ Son inventeur, qui fut également son premier éditeur, M. A. Cassan, avait cru reconnaître les Dioscures (*Antiquités de l'arrondissement de Mantes*, Mantes, 1835, pl. I, n° 22, p. 30). M. Salomon Reinach s'est abstenu avec raison dans son très précieux catalogue des *Bronzes figurés* du Musée de Saint-Germain (p. 337, n° 435 et figure); il a simplement rappelé l'opinion de Cassan, en donnant la référence bibliographique qui la concerne. L'objet en question a 0^m, 064 de hauteur.

gestes, détails du costume, tout concorde; pas un de ces derniers n'a été omis, le *secutor* a casque, bouclier, *manica*, *ocrea* et *gladius*, le rétiaire a son

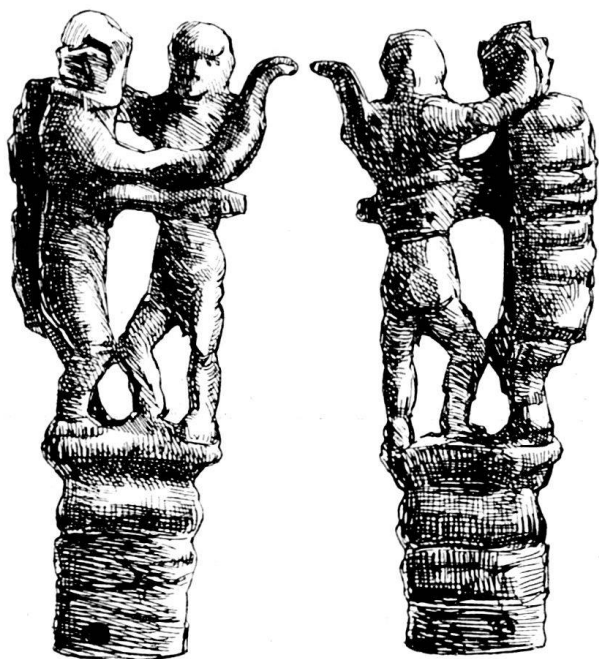


Fig. 47¹⁾: Manche de couteau.
(Musée de Saint-Germain.)

galerus — qui, à lui seul, aurait permis de mettre les deux groupes en parallèle tant il est caractéristique — sa *manica*, son riche ceinturon, son *subligaculum*, et aucune de ces pièces n'échappera à l'attention, encore que la plupart d'entre elles se confondissent dans une exécution médiocre et un état avancé d'oxydation. Ce qui diffère, par exemple, c'est la constitution physique des personnages. Taillés en force, râblés à souhait, tout en saillies musculaires sur le manche d'ivoire — tels que doivent être en vérité des *gladiatores summi* — ils sont grêles et efflanqués sur le bronze, et de membres filiformes.

Le grand intérêt de cette identification n'est point dans le fait de pouvoir donner désormais une désignation précise à un bronze peu im-

portant en lui-même. Elle nous montre combien le sujet était populaire et de quel vogue il jouissait; elle indique, ce qui importe davantage, que le motif du groupe d'Avenches doit remonter à quelque sculpture célèbre reproduisant les actions de deux gladiateurs fameux et que les ouvriers d'art se sont appliqués à „réduire“ dans les matières les plus diverses. S'agissait-il d'un monument sépulcral, votif ou simplement commémoratif? Nous ne savons²⁾. Ce qui est à peu près certain, c'est que l'œuvre originale devait être remarquable, exécutée en ronde-bosse et faite pour être vue de toutes parts, soignée, par conséquent, sur ses différentes faces. Les copistes, avec plus ou moins de

¹⁾ Exécutée d'après des photographies aimablement communiquées par M. Salomon Reinach.

²⁾ Monument sépulcral, cela est tout-à-fait improbable. Sur la sépulture duquel des deux personnages eut-il été placé? Ç'aurait été sur celle du rétiaire, qui semble avoir ici une place prépondérante. Or jamais un rétiaire de race noire — l'infériorité de la race s'ajoutant à celle de la condition sociale — ne se serait trouvé dans le cas de posséder une œuvre pareille sur son tombeau. Quand au *secutor*, lui ou ses héritiers auraient pris soin de le faire représenter à visage découvert. — Une question se pose ici naturellement. Le rétiaire est-il un portrait? Il est difficile d'y répondre, mais nous pencherions pour la négative: le personnage ne présente aucun caractère individuel, encore que le contraire ait été soutenu par quelques personnes.

bonheur, en out respecté l'ordonnance habile, l'harmonie et la pondération; il est douteux qu'inspirés par un modèle médiocre ou par un bas-relief, ils eussent conservé, pour un objet usuel, une exécution aussi aisée que celle offerte par notre ivoire, lequel, à coup sûr, n'est pas sans mérite au point de vue artistique, malgré des imperfections trop réelles.

Il est probable qu'en cherchant bien on trouverait d'autres figurines se rapportant au même sujet. Nous n'hésitons pas, pour notre part, à voir l'un des personnages du même groupe des *stantes missi*, dans une terre cuite publiée par Caylus ¹⁾ (fig. 48). C'est évidemment le rétiaire avec son *galerus*, son caleçon très montant et son ceinturon ²⁾. L'attitude, autant qu'on en peut juger par l'état fragmentaire de la statuette et par une image évidemment retournée ³⁾, se rapproche beaucoup de celle que nous connaissons.



Fig. 48. Figurine en terre cuite.
(D'après Caylus.)

Quel âge peut-on assigner au groupe d'Avenches ?

Il faut se souvenir tout d'abord que la grande vogue des *secutores* et des rétiaires date des empereurs de la fin du second siècle. D'autre part, les monuments figurés ne sont pas assez rigoureusement classés pour que l'on tire quelque indice du costume ou de l'armement. Quant à l'exécution, qui donne une importance si considérable au détail, elle ne nous renseigne qu'imparfaitement, et pour plusieurs raisons: il s'agit d'une sorte de sculpture dont la technique assez spéciale n'était pas poussée au degré de perfection que le moyen âge lui a voué — nous avons affaire à une copie, et à une copie utilisée

pour l'usage vulgaire — le fait d'avoir soigné les détails de l'équipement à l'égal des parties de nu peut s'expliquer par le souci de ne laisser aucun doute sur l'identité des personnages (telle sera la préoccupation du peintre militaire).

¹⁾ *Recueil d'antiquités*, vol. III, pl. XXIV, nos I et II. Hauteur: 4 pouces 2 lignes, soit 0^m, 125. — Cf. *Revue archéol.*, V^e année, 2^{me} part., p 563, où Letronne reconnaît déjà un gladiateur dans cette figurine, au lieu du „soldat étrusque“ de Caylus.

²⁾ Remarquer, sur les reins, un appendice triangulaire frangé qu'il faut probablement rapprocher du mascaron gravé sur l'ivoire. (Cf. p. 129 et n. 2.)

³⁾ A moins qu'il ne s'agisse d'un gaucher, fait dont les monuments relatifs à la gladiature offrent quelques exemples. Mais les graveurs de Caylus ont souvent retourné les objets qu'il les chargeait de reproduire; il en est ainsi, nous l'avons vu (p. 127, n. 3), pour une autre figure de gladiateur.

A tout prendre, en considérant que, dans son ensemble, cette exécution est moins habile qu'elle ne le paraît à première vue — tête demesurée du rétiaire qui, de plus, louche, extrémités et jointures sommairement traitées, disproportion des membres inférieurs, etc. — nous ne croyons pas pouvoir remonter au delà de la fin du second et même du commencement du troisième siècle. Les circonstances de la trouvaille ne fournissent aucun renseignement à cet égard, pas plus qu'elles ne nous indiquent comment l'objet est arrivé à Aventicum et quelles ont été ses aventures en cette cité.

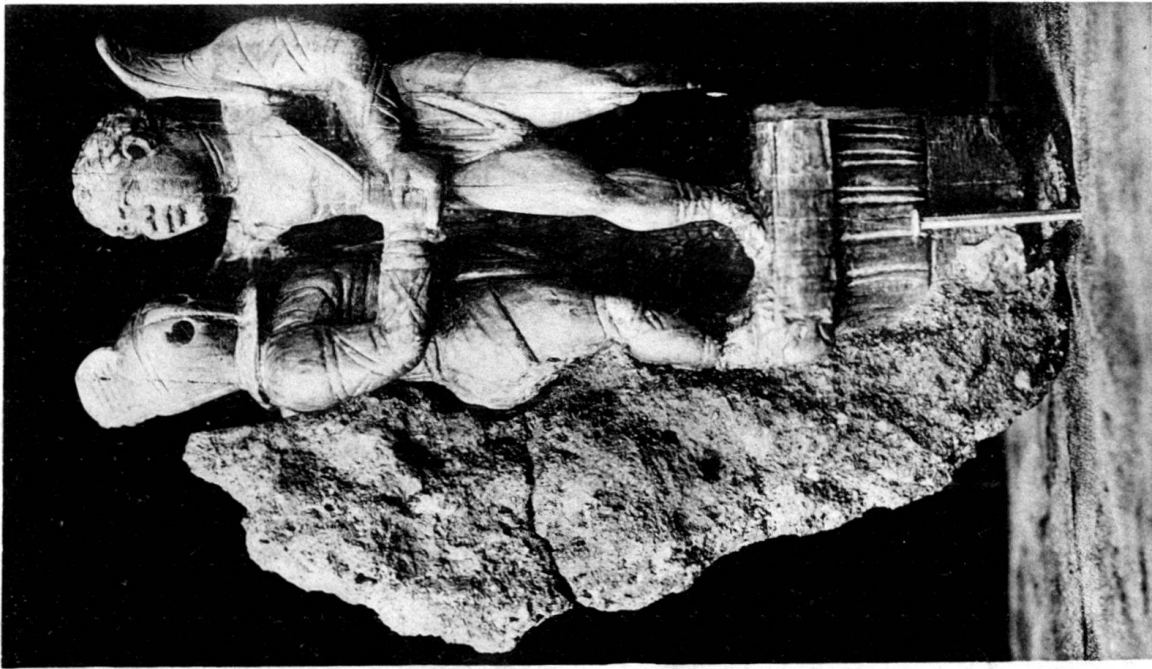
C'est ici le cas de reprendre une objection qui a été faite dès le début. Combien disait-on, un tel couteau devait être difficile à manier ! Il semble, en effet, que la main aurait peu de prise sur un pareil manche ; or nous avons pu nous convaincre que la préhension était en réalité aisée, commode même. Sans doute, ce n'était point un couteau pour de gros ouvrages, mais la présence d'une robuste lame de fer, au talon puissant, suffit à écarter toute idée d'un objet de pur apparat. Ceci n'exclut pas le caractère votif, qui pouvait, on le sait, s'appliquer à n'importe quel ustensile ou instrument, à défaut d'exvoto spécialement fabriqué. Tout ce que l'on peut dire ici, en ce qui concerne le couteau d'Avenches, c'est qu'il avait fort peu servi au moment où il a été perdu ; on ne remarque pas sur l'ivoire de traces produites par un frottement tant soit peu prolongé.

N'avions-nous pas raison de dire en commençant que le couteau découvert dans le canal du forum aventicien n'était pas un instrument ordinaire ? Sans doute, son importance se trouve réduite par le fait qu'il ne constitue pas une œuvre d'art unique, un objet isolé et sans analogue. Il n'en demeure pas moins une trouvaille remarquable¹⁾ et la perle du Musée d'Avenches.

(A suivre.)

¹⁾ Au seul point de vue „ivoire“ l'objet offre un intérêt particulier, car les statuette antiques de pareille matière sont bien rares en nos contrées.





D cliché Fréd. Boissonnas, Genève.

LICHTDRUCKANSTALT HENRI BESSON, BASEL.



b.



c.

Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs, trouvé d'Avenches en 1899.
(Musée d'Avenches.)